

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Petit Noël  
**Autor:** Alin, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200686>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Maurice, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
 Étranger: Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements détent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
 Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

*En vente:*  
**ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS**  
 1904  
 50 centimes.

**Paderewski.**

Le compositeur Paderewski se fera entendre à Lausanne lundi prochain, et à Morges le surlendemain, 23 décembre. Il jouera dans la seconde de ces villes au profit de la Crèche et de l'Infirmerie locale. A Lausanne, le produit net de son concert servira à former la première base du capital nécessaire à la construction d'une grande salle de réunions et de concerts. L'illustre pianiste favorise doubllement les Lausannois et les Morgiens, car il ne donne plus que très rarement des auditions musicales publiques.

Un auteur allemand, M. Alfred Nossig, a publié, à Leipzig, une brochure ornée de quatre beaux portraits du virtuose du piano et contenant sur sa vie et ses œuvres des renseignements que nous traduisons à l'intention de nos lecteurs. Du moment que Paderewski est devenu un ami de nos amis de Morges, il se trouve être l'ami du *Conteur vaudois* et a droit à une place dans nos colonnes.

Jean-Ignace Paderewski est Polonais. Il a 43 ans, étant né le 6 novembre 1860 à Kurylowka. Il commença ses études à Varsovie. Âgé de 16 ans à peine, il entreprit sa première tournée de concerts en Pologne et en Russie, courant d'une ville à l'autre en dépit d'un hiver rigoureux, et grelottant de froid sous un mince pardessus d'éte. Ce ne fut pas un enfant prodige — heureusement pour lui! Au conservatoire de Varsovie, où il entra comme professeur à l'âge de dix-huit ans, on disait dans son entourage: « Celui-là n'arrivera jamais à rien! » Paderewski douta le premier de son talent et, renonçant un moment à devenir un pianiste célèbre, décida qu'il ne serait plus que compositeur. Dépit, au reste, par l'accueil glacial de ses compatriotes, il quitta bientôt la Pologne et se mit à courir le monde.

En Allemagne, où il joue devant des célébrités musicales, on le conjure de se remettre à étudier le piano. Il se rend alors à Vienne et, à force de gammes, finit par devenir maître de l'instrument qui devait rendre son nom célèbre dans l'univers entier. Alors commence son triomphal voyage à travers les grandes capitales. Il joue devant tous les chefs d'Etat. A Londres, la reine Victoria fait rouler son auteur à côté du tabouret de Paderewski pour mieux voir son jeu, et l'une des princesses royales sollicite comme une faveur de pouvoir faire le portrait de l'artiste. La reine de Roumanie le prie d'être du cercle de ses amis intimes. A Rome, le roi Humbert le décore d'ordres réservés ordinairement aux princes royaux. Après avoir été l'objet d'ovations enthousiastes en Europe, Paderewski se rend chez les Américains et les transporte

\* Hermann Seeman, Nachfolger, Leipzig.

d'admiration, comme il l'avait fait des Allemands, des Anglais, des Français, des Russes et des Italiens.

Nous avons dit que Paderewski ne passait pas pour un petit phénomène dans ses jeunes années. Il avait cependant été marqué de bonne heure du sceau du génie. Ainsi il n'avait que douze ans quand il joua au professeur K. de Varsovie la niche que voici:

Un fabricant de pianos, ami de la famille Paderewski, avait présenté le jeune garçon au professeur K. Tandis que ce dernier et le fabricant discutent le plan des leçons, Paderewski se glisse dans une chambre voisine, aperçoit sur un piano le manuscrit d'une polonoise que le professeur venait d'achever, et le parcourant rapidement, apprend le morceau par cœur d'un bout à l'autre. Invité à jouer quelque chose pour donner à son futur maître une idée de ses dispositions, Paderewski exécute de mémoire divers morceaux et, en particulier, une brillante polonoise.

— De qui est cette composition? demande M. K.

— C'est un vieil air populaire qu'on joue dans mon village natal, répond l'enfant.

Le maître avoua ne l'avoir jamais entendu.

— L'imbécile! s'écria Paderewski en s'éloignant de la maison du professeur K., il n'a pas reconnu sa propre polonoise, à cause de deux ou trois misérables variantes que j'y ai introduites!

Paderewski n'est pas seulement un compositeur de renom et un génial pianiste, c'est aussi un homme de beaucoup d'esprit. Nombre de ses mots ont fait fortune.

Un prince R. qui joue au Mécène, bien qu'il profite plus des artistes que ceux-ci ne profitent de lui, avait organisé plusieurs fêtes de charité pour lesquelles il avait obtenu le concours absolument gratuit de Paderewski. Or, un jour, le virtuose ayant arrangé lui-même un concert de bienfaisance, fit demander au prince K. s'il ne retiendrait pas une place. Le noble personnage retourna simplement le billet qu'on lui envoyait. « Je ne sais, lui écrivit là-dessus Paderewski, je ne sais que penser de votre procédé. Est-il indigne ou est-il digne de vous? »

L'auteur de la brochure raconte qu'il vit pour la première fois Paderewski au Café central, à Vienne, rendez-vous de prédilection des artistes polonais. Il lui parla de Mozart et affirma qu'aucun compositeur de nos jours ne lui allait à la cheville. Paderewski se contenta de hausser les épaules; mais, le lendemain il se mit au piano et demanda la permission de jouer un morceau de Mozart très peu connu. C'était un menuet. L'air était si ravissant que l'adorateur de Mozart s'écria: « Eh bien, avouez vous-même que nul aujourd'hui n'est capable d'écrire quelque chose de pareil! » « Si fait, répondit Paderewski, car ce menuet est de moi. »

Rassasié de gloire, mais toujours passionné pour son art, Paderewski s'est fixé près de Morges, dans sa somptueuse villa de Riond-

Bosson. Il vit là parfaitement heureux. Lorsqu'il a assez travaillé, il se rend sur sa terrasse et ses yeux se portent avec ravissement, par-dessus la ville des îselettes, par-dessus l'arsenal, sur les eaux bleues du Léman et sur la ligne harmonieuse des Alpes. Mais son délassement favori est de soigner son jardin et les merveilleuses treilles de ses serres. « Si je n'étais musicien, je voudrais être paysan », dit-il parfois.

Musset l'a écrit:

Et l'on peut être artiste en plantant des navets. V. F.

**Petit Noël.**

Voici venir les soirs féériques et doux,  
 Les soirs dorés et bleus comme sur les images  
 Où l'on voit une étoile au ciel, et les rois mages  
 Qui viennent adorer l'Enfant frêle, à genoux;

Voici venir les soirs exquis et féériques  
 Où les bambins émus marchent plus doucement,  
 Où les lumières ont des reflets plus magiques,  
 Où le ciel est en or, et la neige en argent;....

Car on sait qu'il viendra, le Noël blond et rose,  
 L'adorable enfant — on le sait, on l'attend! —  
 Des rêves? des désirs? C'est qu'on en avait tant!!  
 Pourvu qu'il n'aille pas oublier quelque chose  
 L'exquis petit Noël, le Noël blond et rose!

\* \* \*  
 Pour nous les temp[s] sont loins, des petits Noëls blonds  
 Des désirs anxieux parce qu'ils sont trop longs;  
 Et nous ne mettons plus, toutes les fins d'années,  
 Notre plus grand sabot au fond des cheminées...

[bords —  
 Peut-être craignons-nous d'y trouver, — jusqu'aux  
 En place des bonbons, des nougats, des musiques,  
 Et des pantins vernis qui sautent, fantastiques,  
 Trop de désirs éteints, et trop de Rêves morts?...  
 PIERRE ALIN.

**La justice au bon vieux temps.**

Que l'on prétende encore que le monde ne s'améliore pas, en dépit des apparences! Les principes de justice, d'humanité, de tolérance ont pourtant fait des progrès depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'on trouvait encore, dans le code criminel de l'ancien canton de Glaris — et ce pays n'était pas seul — des dispositions comme celle-ci :

\* \* \*  
 Article sur les voleurs (extrait du code criminel de l'ancien canton de Glaris).  
 « Il est dit, quant au voleur Juif, qu'on doit  
 » premièrement lui demander s'il veut adopter la foi chrétienne et recevoir le baptême.  
 » S'il dit que oui, un ecclésiastique le baptise  
 » par devant le tribunal, après quoi il est jugé  
 » comme un chrétien, s'il veut par contre résister Juif, le jugement sera rendu comme suit: Il sera pendu par les pieds avec une corde ou une chaîne, comme voleur, à un gibet dressé expressément pour lui, entre deux chiens enragés, et si élevé entre le ciel et la terre, que l'herbe puisse croître sous lui, et qu'il puisse commander aux